

Roissy, 16 mars 2020

Suite à l'extension de la crise du COVID-19, Air France-KLM prend des mesures d'exception

La crise du COVID-19 a continué à s'étendre au cours des derniers jours conduisant de nombreux pays à prendre des mesures de plus en plus strictes pour tenter de ralentir le rythme d'expansion de l'épidémie. Certains pays ont imposé des contraintes à la circulation des voyageurs en provenance de France, des Pays-Bas ou plus largement d'Europe. En France, le passage à une urgence de santé publique de niveau 3 impose depuis le dernier week-end la fermeture des services non essentiels.

Face à ces restrictions croissantes sur la possibilité de voyager et à une demande fortement orientée à la baisse qui se sont traduites sur les dernières semaines par une baisse du trafic et des ventes, le Groupe Air France-KLM va devoir au cours des prochains jours réduire progressivement son activité de manière très significative, avec une offre en sièges kilomètres offerts (SKO) qui pourrait baisser entre -70% et -90%.

Cette réduction de capacités est actuellement programmée pour une durée de 2 mois, et le Groupe continuera de suivre l'évolution du contexte au quotidien pour la faire évoluer si nécessaire.

Du fait de cette baisse des capacités, Air France immobilisera l'ensemble de sa flotte Airbus 380 et KLM l'ensemble de sa flotte Boeing 747.

Pour faire face à cette situation, le Groupe a d'ores et déjà engagé des mesures fortes pour sécuriser sa trésorerie :

- Un plan additionnel d'économies qui génèrera au cours de l'année 2020 200 millions d'euros
- Une première révision du plan d'investissement a réduit ce dernier de 350 millions d'euros, auxquels s'ajoutera l'impact de la baisse d'activité sur le montant des investissements de maintenance
- Air France et KLM consulteront les instances représentatives de leur personnel sur des mesures prenant en compte les impacts de la baisse d'activité, dont la mise en œuvre d'activité partielle
- Le Groupe Air France-KLM a tiré la semaine dernière une ligne de crédit renouvelable pour un montant total de 1,1 milliards d'euros et KLM a pour sa part tiré une ligne de crédit renouvelable pour un montant total de 665 millions d'euros. Le Groupe et ses filiales disposaient ainsi à la date du 12 mars de plus de 6 milliards d'euros de liquidités

Malgré ces mesures, la dégradation de l'environnement liée à l'épidémie et la forte réduction de son activité qui en découle aujourd'hui amènent le groupe à prévoir une trajectoire financière fortement dégradée par rapport aux perspectives présentées à l'occasion de la publication de ses résultats annuels. Le Groupe estime en effet que les baisses de revenus de l'activité passage découlant de la réduction des capacités ne seront compensées qu'à hauteur de 50% environ par la baisse des coûts variables avant mesures d'économie.

Dans ce contexte extrêmement difficile, le groupe Air France-KLM a accueilli positivement les déclarations exprimées par l'Etat Français et l'Etat Néerlandais qui ont indiqué chacun étudier toutes les conditions possibles d'un soutien au Groupe.

Contact Investisseurs

Olivier Gall

+33 1 49 89 52 59

olgall@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com

Wouter van Beek

+33 1 49 89 52 60

wouter-van.beek@airfranceklm.com

Contact Presse

+33 1 41 56 56 00